

AVIS

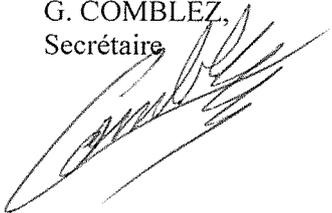
Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le 10 août 2022 à 18h00** à la salle communale de Roucourt situé à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3 (anciennement la Justice de Paix). L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 27 juillet 2022 :

1. Arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 05 juillet 2022 approuvant le budget 2022 – Communication
2. Recours devant la ministre de l'Intérieur à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 05 juillet 2022 n'approuvant pas la modification budgétaire n°1/2022 – Décision
3. Adhésion à la centrale d'achat organisée par la police fédérale relative à l'accord cadre pluriannuel de services pour la création, la distribution et la gestion de chèques-repas électroniques octroyés mensuellement aux membres du personnel de la police intégrée, structurée à deux niveaux - Décision

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
G. COMBLEZ,
Secrétaire



Le Président,
V. PALERMO

